

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 16 avril 2014

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Caroline WANNINGER

Conseillers présents et représentés : **8**

SEANCE du 25 avril 2014

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Caroline WANNINGER.

Absents excusés : Christian HUBER, Thomas MOLINA, Thomas ROECKEL, Richard RUSCH, Ludovic STIEBER.

Procuration : Christian HUBER pour Philippe KLEIN, Thomas MOLIAN pour Patrick GRESSER.

Délibération n° 2014/41

**Objet : Signature de la charte d'entretien des espaces communaux en Alsace – démarche
« zéro pesticide »**

Vu la directive cadre relative à l'eau n° 2000/60/CE en date du 23 octobre 2000 ;

Vu le code de l'environnement et notamment le titre 1^{er} du Livre II ;

Vu la charte proposée par la Région Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse en vue de mettre en place un certain nombre d'actions pour remédier à la pollution des eaux souterraines et superficielles ;

Le conseil municipal, entendu les explications et la charte proposée, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

DECIDE de s'engager dans ce programme et d'adhérer à la démarche « zéro pesticide » ;

AUTORISE le maire à signer ladite charte.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 avril 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 avril 2014.

Le Maire
Alain NORTH